

DOCUMENT DE TRAVAIL N°39

Financer la base industrielle et technologique
de défense luxembourgeoise



Jean-Baptiste Nivet

Octobre 2026

idea
III

IDEA a pour ambition de penser un avenir durable pour le Luxembourg

Notre think tank s'est donné pour mission de susciter et d'alimenter un débat public de qualité par des propositions constructives pour répondre aux défis socioéconomiques d'envergure dans le cadre d'une démarche globale s'appuyant sur les trois piliers de son action : identifier les grands défis, produire des connaissances et des idées nouvelles, alimenter et participer au débat public.

À propos de l'auteur :

Ce Document de Travail a été réalisé par Jean-Baptiste Nivet, économiste senior d'IDEA. Ses travaux portent notamment sur le thème de la diversification économique.

**©octobre 2026, IDEA a.s.b.l.
www.idea.lu | info@idea.lu**





**Un marché de la défense
luxembourgeois dicté par
l'OTAN**



Introduction

« Soutenir la création et attirer des start-ups et scale-ups innovantes et leur permettre de grandir afin qu'elles puissent devenir des acteurs de taille et des partenaires de confiance pour la défense luxembourgeoise, européenne et transatlantique » est l'un des grands objectifs de la Stratégie Industrielle de la Défense luxembourgeoise. Le financement est l'un des principaux nerfs de la guerre pour atteindre cette ambition et celle, plus globalement, d'un renforcement de la base industrielle et technologique de défense luxembourgeoise (BITDL). Partant des initiatives européennes et des importants moyens alloués par l'Etat, cette étude ouvre différentes pistes pour répondre aux besoins de financement, par nature complexes, du changement d'échelle de la BITDL.

Le gouvernement priorise neuf domaines pour le développement de la BITDL : les produits liés à la défense, les matériaux et technologies de production, les systèmes automatisés et autonomes, la cybersécurité, les technologies de l'espace, la logistique et la mobilité militaire, la circularité et l'approvisionnement, les technologies et services transversaux, et l'énergie. Ces vastes domaines industriels doivent répondre à des besoins militaires terrestres, aériens, spatiaux et cyber. Ils peuvent être développés au sein d'entreprises spécialisées dans la défense ou duales, qui intègrent de fait des activités civiles et militaires. A l'heure actuelle, la BITDL compterait 122 acteurs¹.

Un marché de la défense luxembourgeois dicté par l'OTAN

Ces domaines industriels ont d'autant plus de pertinence lorsqu'ils participent au développement des paquets d'objectifs capacitaires définis pour la défense luxembourgeoise dans le cadre du *NATO Defence Planning Process* (NDPP) pour les années 2025 à 2029. La création d'un bataillon binational belgo-luxembourgeois de reconnaissance de combat de type médian, qui comprendrait 350 soldats luxembourgeois et impliquerait notamment un investissement de 2,6 milliards d'euros dans des véhicules de combat français Griffon et Jaguar, a été reconduite en 2025, tandis que cinq nouvelles obligations capacitaires ont été définies : Défense aérienne et antimissile ; Drones de reconnaissance et drones de combat ; Station de ravitaillement en carburants déployable ; Base aérienne arrière et soutiens de nation hôte et/ou de transit ; Hôpital militaire avancé belgo-luxembourgeois. A cela s'ajoutent d'autres objectifs, notamment dans les domaines espace et cyber, reprenant les programmes et projets nationaux en cours ou en développement, pour lesquels le Luxembourg veut compter au sein des chaînes de valeur européennes.

Ces obligations capacitaires et la forte hausse des dépenses publiques associées, qui pourraient atteindre 3,5% du revenu national brut² (RNB) dans les besoins essentiels en matière de défense et 1,5% en matière de sécurité civile d'ici 2035³, créent un important marché industriel de la défense dont une grande partie est entièrement nouvelle au Luxembourg, au sein d'un marché européen bien plus vaste. Elles contribuent, par ailleurs, aux moyens nécessaires pour développer la BITDL. Les dépenses de défense luxembourgeoises devraient ainsi passer de 464 millions d'euros en 2021 à 1,66 milliards d'euros en 2029 (454 milliards d'euros au niveau de l'UE en 2026). Le développement de la BITDL doit aller au-delà des seuls besoins capacitaires

¹ [Luxembourg Industry and Research Capabilities for Security & Defence 2026, Ministère de la Défense, Luxinnovation.](#)

² Du fait des fortes spécificités de son économie (travail frontalier, mouvements de capitaux), le Luxembourg a obtenu que son niveau de dépense militaire soit considéré selon le RNB au lieu du PIB, contrairement aux autres partenaires de l'OTAN.

³ Cet engagement a été pris par l'ensemble des membres de l'OTAN lors de la Déclaration du Sommet de La Haye du 25 juin 2025. <https://www.nato.int/fr/about-us/official-texts-and-resources/official-texts/2025/06/25/the-hague-summit-declaration> Il ne se confirmera dans les faits qu'au travers des budgets décidés annuellement par l'Etat.



du Luxembourg et ambitionner la construction d'une véritable filière industrielle performante sur certains marchés européens, voire mondiaux.

Entre nouveaux projets des acteurs matures déjà installés au Grand-Duché, start-ups à faire émerger, à partir d'innovations de ses centres de recherches notamment, et celles à attirer et accompagner au sein de l'écosystème luxembourgeois⁴, les besoins en financement des piliers actuels et futurs de la BITDL sont variés et conséquents. Seule une mobilisation conjointe des financements publics et privés, reposant sur une combinaison de subventions, de prêts, de garanties, d'investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, ainsi que de mécanismes de co-investissement, pourra répondre à ces besoins.

⁴ Spécialisée dans le recyclage des matériaux avancés, l'entreprise Uplift360 est un exemple récent d'entreprise de la défense née au Royaume-Uni et ayant rapidement installé son siège au Luxembourg. Elle est soutenue par l'Etat luxembourgeois via un contrat pluriannuel ou encore par une subvention dans le cadre du dernier appel à projet Défense du Fonds National pour la Recherche.



**Une vague d'initiatives pour financer
la BITD luxembourgeoise**



Une vague d'initiatives pour financer la BITD luxembourgeoise

De nombreux programmes visant à financer les BITD européenne et luxembourgeoise ont été lancées au cours des dernières années, avec une accélération depuis 2025

1) L'OTAN soutient la *deep tech*

Au niveau le plus global, l'OTAN a développé un fonds de capital-risque dédié à la *deep tech*, le *NATO Innovation Fund*⁵ (NIF)⁶, d'un montant d'un milliard d'euros, ainsi que l'accélérateur d'innovation DIANA⁷ destiné à faire passer des technologies duales du laboratoire ou de la start-up vers des solutions crédibles pour la défense et la sécurité (subventions de quelques centaines de milliers d'euros). Au côté de ces montants relativement modestes, l'OTAN intervient surtout en tant qu'important client potentiel via les différents programmes d'achats et de développements capacitaires⁸.

2) Interventions européennes à différents niveaux pour faire émerger une BITD

L'effort en matière de financement est d'une autre ampleur au sein de l'Union européenne. Lancé en mars 2025, « ReArm Europe » (devenu « Readiness 2030 ») vise à mobiliser jusqu'à 800 milliards d'euros d'ici 2030, dont environ 650 milliards issus d'une flexibilité accrue des budgets nationaux et 150 milliards de prêts communs via l'instrument SAFE (*Security Action for Europe*) destiné aux acquisitions conjointes de capacités prioritaires avec une préférence (à 65%) pour des achats européens. ReArm Europe est complété par d'autres dispositifs de financement. Le Fonds européen de défense (FED), de 7,3 milliards d'euros, finance, sous forme de subventions, des consortiums d'entreprises issues de différents États membres qui mènent des activités de recherche collaborative et développent de nouveaux produits et technologies. LuxGovSat et CERATIZIT sont deux entreprises luxembourgeoises participant à des consortiums financés par le FED, respectivement pour les projets EPW (*European Protected Waveform*) et Famous3 (*European Future Highly Mobile Augmented Armoured Systems 3*)⁹. Le second volet du Fonds européen de défense est l'EUDIS (*EU Defence Innovation Scheme*) qui accompagne des start-up, PME et scale-ups à toutes les étapes d'innovation de défense via des défis, subventions, accélérateurs... La *Defence Equity Facility* (DEF), qui fait partie intégrante de l'EUDIS, investit dans des fonds européens spécialisés dans la défense, une sorte de « fonds de fonds ». En outre, l'EDIP (*European Defence Industry Programme*), doté de 1,5 milliard d'euros, subventionne directement la BITD européenne. Enfin, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a décidé de consacrer en 2026 une enveloppe de 4,5 milliards d'euros au financement de la sécurité et de la défense, notamment des PME intégrées dans la chaîne d'approvisionnement des grands équipementiers européens du secteur.

⁵ <https://www.nif.fund/>

⁶ Le NIF a investi dans l'entreprise luxembourgeoise Uplift360.

⁷ *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic*.

⁸ Par exemple, l'agence NSPA (mutualisation des acquisitions capacitaires) et les programmes NSIP (infrastructures de défense communes) et AFSC (surveillance aéro-spatiale intégrée).

⁹ EPW vise à développer une capacité de communication militaire sécurisée et interopérable, résistante au brouillage et adaptée aux opérations en réseau. FAMOUS3 est consacré au développement de technologies et de capacités pour les futurs véhicules blindés.



3) L'éclosion récente d'un écosystème luxembourgeois de financement de l'innovation

Les acteurs luxembourgeois peuvent faire appel aux programmes de financement de l'OTAN et de l'Union européenne mais ceux-ci sont insuffisants pour répondre à l'ensemble de leurs besoins individuels, d'où la nécessité de dispositifs nationaux. Ceux-ci sont de deux ordres : les dispositifs transversaux qui s'adressent à l'ensemble des industriels, dont ceux avec une activité de défense ou duale, et les dispositifs, souvent récents, qui ciblent la BITDL.

Le Luxembourg a, ces dernières années, considérablement renforcé son écosystème d'accompagnement et de financement de l'innovation et du développement industriel. Cet écosystème couvre l'ensemble du cycle de développement des entreprises innovantes, depuis le transfert technologique et la création de *spin offs* issues de la recherche publique (programme de subventions TREK/JUMP du Fonds National de la Recherche¹⁰) jusqu'au soutien à l'amorçage des start-ups (programme annuel Fit 4 Start de subventions et de coaching d'environ 20 start-ups¹¹ et aide aux Jeunes Entreprises Innovantes¹² sous forme de cofinancement). Il comprend également des instruments destinés au passage de la start-up à la scale-up, tels que le récent Fit 4 Scale¹³ (sans financement direct toutefois), le Luxembourg Future Fund 3¹⁴ (fonds d'investissement de 270 millions d'euros, 180 de la SNCI et 90 d'investisseurs partenaires, lancé en 2026 avec une logique « fonds de fonds européens » ciblés sur les priorités sectorielles du Grand-Duché) et les dispositifs de capital-risque associés de la SNCI (participations stratégiques, co-investissement, LFF 1 et 2). Il convient d'ajouter à ces dispositifs les diverses aides d'Etat aux industrielles pour soutenir leur R&D et leurs investissements. En 2025, le Ministère de l'Economie a ainsi alloué 87 millions d'euros d'aides aux entreprises en matière de recherche, développement et innovation, ayant généré 192,6 millions d'euros d'investissements. A ce stade, le nouveau projet de loi relatif aux aides destinées aux start-up et aux scale-up n'a pas encore été rendu public, tandis que le crédit d'impôt de 20% de l'investissement d'un particulier dans de jeunes entreprises innovantes s'applique depuis le 1^{er} janvier 2026.

4) Trois nouveaux dispositifs de financement qui ciblent la BITDL

Dans le domaine de la défense, les initiatives sont encore plus récentes, à l'instar de ReArm Europe et de la Stratégie Industrie de la Défense luxembourgeoise. La plus emblématique est le lancement, au mois d'avril 2026, du **Fonds national de défense** (FND). Mis en œuvre par la SNCI, ce nouveau fonds investira des dossiers de fonds d'investissements et des dossiers d'entreprises en co-investissement avec d'autres fonds, se concentrant sur les start-ups, scale-up et entreprises innovantes actives dans les secteurs de la défense et du double-usage qui favorisent la création de substance économique luxembourgeoise. Il est doté de 150 millions d'euros sur 5 ans, 50% des fonds provenant à part égale de l'Etat et du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL) et 50% de la SNCI elle-même. Quatre domaines sont préférentiellement visés : la cybersécurité, l'espace, les matériaux avancés et l'automatisation. La stratégie d'investissement peut passer par du capital-risque, du capital-investissement et du crédit privé. Le FND a la particularité d'être davantage focalisé sur le Luxembourg que les Luxembourg Future Fund, limitant ainsi les possibilités d'investissement mais favorisant dans le même temps des retombées directes pour l'économie luxembourgeoise. Il se positionne clairement non seulement comme un outil de croissance pour les acteurs de la BITDL mais aussi

¹⁰ <https://www.fnr.lu/funding-instruments/trekjump/>

¹¹ <https://luxinnovation.lu/assess-and-accelerate/fit4start>

¹² <https://guichet.public.lu/fr/entreprises/financement-aides/aides-recherche-developpement/rdi/aide-entreprises-innovantes.html>

¹³ <https://luxinnovation.lu/assess-and-accelerate/fit4scale>

¹⁴ <https://www.snci.lu/mandat/luxembourg-future-fund-3/>



comme un outil d'attraction d'acteurs étrangers. Le montant de 150 millions euros apparaît important pour un fonds public luxembourgeois. Il pourrait toutefois se révéler modeste pour certains projets d'envergure. L'un des intérêts de la création de fonds spécialisés tel que le FND, qui sont très présents aux Etats-Unis et qui se développent en Europe, est de forger une expertise fondamentale permettant d'investir dans un secteur, par nature, complexe.

En outre, les Ministères de la Défense, de l'Economie et de la Recherche ont conduit plusieurs **appels à projets R&D conjoint dans le domaine de la défense** depuis 2022. Le plus récent date de juillet 2025. D'un budget total de 11,25 millions d'euros, il est axé sur des projets purement « défense », afin de répondre aux nouvelles exigences de l'OTAN concernant les 3,5% du RNB de dépenses, et vise des technologies allant de la validation scientifique initiale (maturité technologique 3 de « proof of concept ») jusqu'à la démonstration d'un prototype fonctionnel (maturité 7). L'appel à projets s'adresse aux entreprises et centres de recherche nationaux, ainsi qu'aux acteurs de pays alliés et partenaires au sein d'un consortium. Neuf projets de R&D¹⁵, tous portés conjointement par des laboratoires de recherche et des entreprises situés au Luxembourg, ont été sélectionnés au mois de juin 2026, ayant des budgets totaux compris entre 1,3 et 2,3 millions d'euros, la subvention publique couvrant entre 40% et 80% de ce budget selon la taille de l'entreprise et la nature du projet. En additionnant les aides à la recherche non dédiées spécifiquement à la défense, l'effort de défense luxembourgeois dans des projets de R&D est passé de 5,4 millions d'euros en 2022 à 70 millions d'euros en 2025.

Enfin, la **17^{ème} édition de Fit4Start** s'ouvrira pour la première fois au secteur de la défense, avec pour objectif que 4 des 24 startups sélectionnées soient spécialisées dans la *Defence tech*. Les start-ups élues seront désignées au mois d'octobre 2026 et pourront recevoir jusqu'à 150.000 € de subventions chacune.

En trois outils, le Luxembourg a la capacité d'accompagner financièrement une innovation à usage de défense de la conceptualisation à la montée en puissance de la scale-up qui l'exploite. Ces outils peuvent aussi motiver des entreprises étrangères à s'installer au Grand-Duché.

Au-delà des dispositifs de financement, le **Defence Campus** est l'un des projets phares de la Stratégie Industrie de la Défense luxembourgeoise. Ce nouveau Campus accueillera à Dudelange, sur l'ancien site industriel de Liberty Steel, des entreprises innovantes de la défense, principalement celles qui fournissent les forces armées luxembourgeoises à travers des engagements contractuels. L'une des particularités de ce Campus d'entreprises sera de garantir un degré de sécurité élevé, adéquat à la BITD. Il sera géré conjointement par la Direction de la défense et le ministère de l'Économie.

Le Luxembourg a lancé en fin d'année 2025 un emprunt public de 150 millions d'euros dédié à la sécurité, ouvert aux investisseurs privés et notamment aux résidents via une exonération d'impôts des revenus d'intérêt : le **Defence Bond**¹⁶. Véritable succès en termes de souscription¹⁷, le Defence Bond vise à financer les projets nationaux de défense et de sécurité ainsi qu'à soutenir l'économie luxembourgeoise. Il a ainsi permis de faire appel à l'épargne de la population résidente pour financer la hausse importante des dépenses publiques de défense, dont font partie les dispositifs finançant l'essor de la BITDL. Un rapport annuel contenant l'allocation exacte des fonds sera publié au moins une fois par an sur le site internet de la Trésorerie de l'Etat.

¹⁵ <https://luxinnovation.lu/fr-lu/news/defense-neuf-projets-r-d-selectionnees>

¹⁶ <https://defencebond.public.lu/fr.html>

¹⁷ Le gouvernement estime qu'au moins 450 millions d'euros auraient pu être souscrits.



5) Les partenariats stratégiques individuels au cœur de la stratégie luxembourgeoise

En parallèle des dispositifs de financement globaux de la défense, les projets individuels peuvent aussi être essentiels pour le renforcement de la BITDL. **LuxGovSat**¹⁸ est une coentreprise détenue à parts égales par le gouvernement luxembourgeois et SES. Sa mission est de fournir des services de télécommunications par satellite hautement sécurisés aux gouvernements, aux forces armées et aux organisations institutionnelles telles que l'OTAN. Son premier satellite, GovSat-1 a été lancé en 2018 et devrait être exploité jusqu'à 2035. La Chambre des Députés a approuvé en début d'année 2026 l'acquisition, le lancement et l'exploitation d'un second satellite GovSat-2. Son budget pour l'Etat est de 301 millions d'euros répartis entre 101 millions d'euros d'augmentation du capital dans LuxGovSat par la Défense luxembourgeoise et 200 millions d'euros pour la prise ferme de capacités de communication satellitaire, que l'on pourrait qualifier de contrat pluriannuel sur une période de 12 ans. L'Etat luxembourgeois ambitionne par ailleurs de conclure des coopérations financières avec des partenaires étrangers en amont de l'opérationnalisation du GovSat-2, là encore ce qu'on pourrait qualifier d'engagement de capacité ou contrat pluriannuel. Un autre aspect très intéressant du projet pour le développement de la BITDL est que le satellite sera construit par la société française Thales Alenia Space, en intégrant des entreprises luxembourgeoises dans la chaîne de valeur. De telles conditions contractuelles constituent un moyen efficace de soutenir l'essor de la BITDL via la hausse des dépenses nationales de défense.

L'acquisition par le Luxembourg de véhicules blindés Griffon et Jaguar auprès de **KNDS France**, annoncée dans le cadre du renforcement des capacités terrestres des forces armées luxembourgeoises et de leur intégration dans le bataillon binational de reconnaissance avec la Belgique, suit cette même logique. En décembre 2025, la Direction de la Défense, le ministère de l'Économie et KNDS France ont signé un *Memorandum of Understanding*¹⁹ visant à structurer une coopération industrielle autour de ce programme, avec quatre axes principaux : le développement de partenariats avec des acteurs luxembourgeois dans les domaines de la R&D et de la production ; l'association de partenaires luxembourgeois dans les projets menés par KNDS France au niveau européen ; la participation de l'industrie luxembourgeoise à la maintenance des véhicules Griffon et Jaguar de l'Armée luxembourgeoise ; la promotion des connaissances liées à la défense au sein du monde académique luxembourgeois. Avec l'acquisition prévue de 38 véhicules EBRC Jaguar et de 16 véhicules VBMR Griffon, ce partenariat vise ainsi à maximiser les retombées industrielles nationales associées à un programme d'équipement majeur.

A nouveau dans les satellites, **LUXEOSys** propose des services d'observation à la fois dans le domaine civil (gestion de catastrophes naturelles, changement du climat) et dans celui de la défense (opérations militaires, observation de déplacements de troupes dans une zone de conflit)²⁰. Ce satellite, lancé en 2025, est possédé directement et à 100% par l'Etat luxembourgeois, et exploité par la Direction de la défense. Son coût a avoisiné 350 millions d'euros selon la Cour des Comptes²¹. Des estimations des retombées économiques du projet n'ont jusqu'ici jamais été publiquement présentées. Enfin, la Direction de la défense a acquis et exploite des capacités de communication satellitaire de la constellation **O3b mPOWER**, développé par SES, pour un budget total de 195 millions d'euros, ceci sur une période de dix ans. Le programme est notamment mis en œuvre via l'OTAN et la NSPA (*NATO Support and Procurement Agency*), dans le cadre du *Global Commercially Contracted SATCOM Support Partnership*, créé initialement par le Luxembourg et les États-Unis en 2022.

¹⁸ <https://govsat.lu/>

¹⁹ https://defense.gouvernement.lu/fr/actualites/gouvernement2024%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Bcommuniques%2B2025%2B12-decembre%2B17-backes-delles-knds.html

²⁰ <https://defense.gouvernement.lu/fr/la-defense/space/luxeosys.html>

²¹ <https://cour-des-comptes.public.lu/dam-assets/fr/rapports/avis/avis-budget-2024-vp.pdf>



L'ensemble de ces partenariats avec l'Etat luxembourgeois fait de SES un champion national stratégique, au cœur des investissements publics alloués à la BITDL.

Concernant la conclusion d'autres **contrats pluriannuels entre la Direction de la défense et des acteurs de la BITDL, notamment sur des produits innovants**, un accord-cadre de huit ans a été signé avec Uplift360 visant à renforcer l'approvisionnement en matériaux avancés destinés aux secteurs de la défense et de l'aérospatial de l'OTAN, à partir de sources exclusivement européennes. Cette entreprise est fortement soutenue à différents niveaux par les outils de financement de la BITDL. Le *NATO Innovation Fund* a investi dans Uplift360 au côté d'autres fonds pour un total de 7,4 millions d'euros en début d'année 2026 tandis que l'entreprise a remporté, en partenariat avec le LIST, l'une des neuf subventions du dernier appel à projet de R&D luxembourgeois. Cet accord-cadre passé par la Direction de la défense constitue l'un des premiers exemples publics d'un partenariat industriel pluriannuel, en dehors des grands programmes spatiaux. Si elle était étendue, cette nouvelle approche devrait permettre de développer des capacités stratégiques plutôt que de procéder à de simples acquisitions et d'offrir une visibilité commerciale de long-terme à certaines entreprises innovantes de la BITDL.

La dernière initiative à mettre en avant pour le financement de la BITDL est encore au stade de projet. Le Premier ministre luxembourgeois est en première ligne, à côté de celui du Canada, pour la **création d'une Banque de la défense, de la sécurité et de la résilience** (DSRB)²², une institution financière multilatérale qui s'appuierait sur une assise financière solide afin d'élargir l'accès aux capitaux, réduire les coûts de financement et soutenir l'augmentation des capacités industrielles des BITD des pays membres. La DSRB aurait vocation à compléter, et non à dupliquer, les autres instruments nationaux et multilatéraux visant à accroître la production de défense. Lors du Sommet de l'OTAN à Ankara (juillet 2026), neuf pays, l'Albanie, la Belgique, le Canada, la Grèce, la Lettonie, le Luxembourg, la Roumanie, la Turquie et l'Ukraine, se sont engagés à soutenir cette initiative dont le siège mondial serait situé au Canada et le siège européen au Grand-Duché.

De fait, l'Etat montre une véritable volonté politique de financer l'essor d'une BITDL, n'hésitant pas à recourir à un financement public d'envergure et à l'épargne des résidents (via le Defence Bond) pour que l'économie luxembourgeoise tire profit de la forte croissance du marché européen de la défense, tout en s'appuyant sur les contrats passés avec des prestataires privés et publics étrangers pour soutenir son industrie nationale. Dans ce but, les initiatives actuelles, se chiffrant à quelques centaines de millions d'euros hors GovSat, pourraient se révéler insuffisantes. Les enjeux seraient alors de réussir à attirer davantage d'investisseurs privés et de mieux s'intégrer dans la BITD, les chaînes de valeur et les mécanismes de financement européens. Le secteur de la défense est une activité risquée sur le plan économique, qu'il faut arriver « à dérisquer » pour réaliser les investissements nécessaires à son expansion. Ce risque s'explique en partie par le cycle long de développement de nouveaux produits, de la recherche au prototype à la production industrielle, par le recours à des innovations proches des frontières technologiques et par la nature capitaliste de certaines activités industrielles.

²² https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2026/07/07/declaration-defence-security-and-resilience-bank?utm_source=chatgpt.com





**Et des idées à importer depuis les
autres Etats membres**



Et des idées à importer depuis les autres Etats membres

La forte expansion du secteur au niveau européen a conduit les Etats membres à créer de multiples programmes publics de financements des acteurs privés de la défense, même dans ceux pour lesquels le financement d'une BITD nationale n'était pas jusqu'ici une priorité (ce qui était à l'évidence le cas du Luxembourg). Si ces programmes comportent de nombreux points communs entre eux et avec les initiatives luxembourgeoises, comme l'utilisation de fonds d'investissements, de prêts garantis ou bonifiés, d'appels à projet et de subventions à la R&D ou encore de commandes publiques, certaines propositions ont la capacité d'élargir les capacités de financements de la BITDL. Un aspect important est de maintenir un équilibre de cofinancement, qui permet de répartir les risques et de soumettre les investissements à une double validation par les acteurs publics et privés. Dans cette optique, les outils d'investissement doivent favoriser les projets au couple *risk/reward* et aux critères de rentabilité attractifs pour les investisseurs privés. Du fait des faibles tailles de la BITD et du marché de la défense luxembourgeois, les partenariats avec d'autres Etats membres de l'OTAN et de l'UE sont l'une des clés de l'augmentation de la capacité de financement. L'ensemble des dispositifs présentés dans cette deuxième partie de l'étude est synthétisé dans le tableau suivant avant d'être décrit plus en détails dans le corps du texte.

Dispositifs de financement des BITD nationales d'autres pays européens pouvant inspirer le Luxembourg			
Dispositifs de financement	Type d'interventions	Objectif	Pays du dispositif
Attirer des co-investisseurs privés au sein d'un fonds d'investissement défense	Capital-investissement et capital-risque	Augmenter l'accès au capital propre des startups, PME et ETI développant des technologies duales / Renforcer les coopérations au sein de la BITD	France
Créer un outil d'investissement défense à destination des particuliers	Capital-investissement et capital-risque	Augmenter l'accès au capital-propre des start-ups, PME et ETI de la défense française et européenne	France
Defence Angels European Network (DAEN)	Mise en réseau / capital-risque	Faire financer par des <i>business angels</i> des start-ups européennes	Union européenne
Cofinancement des dépenses engagées par des entreprises participant à des consortiums du Fonds européen de la défense	Subventions	Soutenir la participation des PME et start-ups nationales aux consortiums technologiques européens	Finlande
Approche mission de financement des différentes étapes d'innovation, de développement et de maturation d'une solution militaire	Appels à projet, commande publique de R&D, financement de prototype, test de validation par l'armée, acquisition commerciale	Faire émerger des solutions nationales et européennes aux besoins précis de la défense néerlandaise / Soutien par étape de l'innovation du concept à la commercialisation	Pays-Bas



Prêts garantis par l'Etat	Garantie de prêts établis auprès de banques commerciales	Dérisquer les emprunts accordés par les banques nationales aux projets des entreprises dans le secteur de la défense	Pologne
Accords d'achats réciproques entre Etats membres	Partenariats entre Etats membres et commandes publiques	Elargir les opportunités de marché de la BITDL nationale grâce aux commandes publiques à l'étranger	France et Suède

En ce qui concerne les fonds d'investissements, deux dispositifs français sont à noter. Le premier est le Fonds Innovation Défense (FID) créé en 2021 et géré par la banque d'investissement public BPI France. Le FID français, doté initialement de 200 millions d'euros par le ministère des Armées, prend des participations dans des entreprises innovantes en phase de croissance, startups, PME et ETI développant des technologies duales intéressant la défense au niveau français et européen. L'une de ses particularités est d'avoir réussi à **attirer des co-investisseurs privés au sein même du fonds défense**. En effet, le Ministère des Armées a été rejoint en 2024 par l'institution financière publique Caisse des Dépôts, l'assureur Allianz France et l'industriel MBDA²³ au capital du fonds, l'augmentant ainsi de 75 millions d'euros. La volonté est d'en attirer davantage dans un futur proche, bien que ce type d'investissements privés ne rentre pas dans les objectifs de dépenses en pourcentage du PIB (ou RNB pour le Luxembourg) des Etats membres de l'OTAN. Au-delà des montants apportés, cette entrée au capital permet de renforcer les coopérations au sein de l'écosystème de financement de la BITD française. Dans le cas luxembourgeois, le FND pourrait chercher à ouvrir son capital à de nouveaux partenaires ou il pourrait être pertinent de lancer un LFF Défense en parallèle du FND qui étendrait ses investissements au niveau européen, ce qui aurait un attrait plus important pour des investisseurs privés étant donné la faible taille du seul marché luxembourgeois. L'expérience acquise par la SNCI sur les 3 premiers Luxembourg Future Funds est un atout pour attirer de tels co-investisseurs, qui pourraient provenir de la place financière.

La seconde initiative française est la création d'un **fonds ouvert aux particuliers** dès la somme de 500 euros qui se concentre sur les BITD françaises et européennes. Appelé Bpifrance Défense S.L.P²⁴. Ce dernier a récolté plus de 100 millions d'euros en l'espace de 8 mois. Les montants investis par Bpifrance Défense S.L.P dans du non-côté se répartissent entre 30% en capital-risque (start-ups) et 70% en capital-investissement (PME et ETI), visant à bénéficier de la forte croissance du secteur. De fait, ce fonds ouvert aux particuliers investit à la fois dans les fonds défense de BPI France tels que le FID, dans des fonds externes de défense et généralistes, et dans des actifs liquides tels que des ETF défense et actifs monétaires. Le Luxembourg, et plus précisément la SNCI, pourrait développer un tel dispositif à destination des résidents, possiblement au sein d'un fonds aux objectifs plus larges qui comprendraient l'ensemble des priorités stratégiques de diversification économique pour lesquelles il a acquis ces dernières années une expertise d'investissement. Du fait de sa nature risquée, cet investissement devrait demeurer fortement minoritaire au sein de l'épargne des investisseurs particuliers. Un tel fonds pourrait aussi être développé avec d'autres partenaires européens, comme les deux pays partenaires du Benelux, pour accroître les montants disponibles et les possibilités d'investissements (diversification), et ainsi atténuer les risques. La Commission européenne recommande, par ailleurs,

²³ MBDA est une société industrielle du secteur aéronautique et spatial et de l'industrie de l'armement, leader européen dans la conception de missiles et de systèmes de missiles.

²⁴ <https://fonds-entreprises.bpifrance.fr/offres/bpifrance-defense>



dans le rapport 2026 du Semestre européen²⁵ de « favoriser une participation accrue des ménages à des placements diversifiés en actions et à des fonds d'investissement de long terme » alors que « les instruments existants ne permettent pas encore d'orienter suffisamment l'épargne des ménages vers les entreprises innovantes nationales ». Ce même rapport précise que « les ménages luxembourgeois figurent parmi les plus riches de l'Union européenne, avec des actifs financiers d'une valeur d'environ 186 800 euros par habitant en 2024 », constituant de fait un potentiel d'investissement non négligeable malgré la taille du pays.

Toujours en matière d'investissement, un réseau européen des *business angels* intéressés par le secteur de la défense a été créé en 2025²⁶. Le **Defence Angels European Network (DAEN)** a pour ambition de financer plus de 100 start-ups du secteur d'ici à 2030, notamment sur les technologies critiques (technologies aérospatiales et spatiales, cybersécurité et cyberdéfense, informatique quantique et de pointe, systèmes autonomes et robotique, matériaux avancés, infrastructures critiques et de sécurité). Ce réseau ambitionne de répondre au manque criant d'investisseurs partageant la même vision et maîtrisant les enjeux réglementaires, industriels et opérationnels propres aux activités et technologies de la défense. Si le Luxembourg Business Angel Network (LBAN) est déjà partenaire de ce nouveau réseau, d'autres acteurs luxembourgeois, notamment publics, pourraient davantage s'en rapprocher afin de promouvoir les possibilités d'investissements nationaux dans les start-ups et scale-ups mais aussi d'accéder à des opportunités d'investissement dans des entreprises d'autres Etats membres. En outre, élargir les possibilités de rencontre entre la place financière, notamment les acteurs présents sur le marché luxembourgeois, et la BITDL pourrait favoriser le financement des projets innovants et industriels de défense. Certaines organisations telles que Luxinnovation, la Direction de la Défense, LuxDefence²⁷ (la nouvelle association des entreprises de la défense luxembourgeoises), les fédérations des banques (ABBL) et des fonds d'investissements (ALFI), LBAN (Luxembourg Business Angel Network) ou encore LPEA (association luxembourgeoise du capital-investissement) pourraient jouer un rôle important dans ce but.

Business Finland a développé une initiative intéressante avec le **cofinancement des dépenses engagées par des entreprises nationales participant à des consortiums du Fonds européen de la défense**²⁸. En effet, certaines PME et start-ups peuvent détenir des compétences essentielles pour la réussite d'un consortium sans avoir les capacités financières et humaines d'y contribuer et de développer ensuite le projet industriel qui peut en découler. Grâce à un cofinancement national venant compléter le financement du FED, Business Finland peut porter le financement public total jusqu'à 90 % des coûts du projet. Ils estiment, en outre, pouvoir traiter rapidement les demandes de cofinancement, en coopération avec l'administration de la défense finlandaise, le FED ayant déjà procédé à une évaluation de fond du projet. Un tel dispositif, aisément applicable au Luxembourg, permettrait de favoriser l'intégration des PME et start-ups luxembourgeoises dans les futurs grands programmes industriels européens de la défense.

De leur côté, les Pays-Bas ont adopté **une approche mission pour financer les différentes étapes d'innovation, de développement et de maturation d'une solution utile à leur armée**, dans la droite ligne de l'ambitieuse « *Defence Strategy for Industry and Innovation 2025-2029* » du ministère de la Défense²⁹. L'approche mission consiste à partir d'un besoin concret de la Défense, à le traduire en un défi technologique et

²⁵ https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-surveillance-eu-member-states/country-pages-including-country-reports/country-report-luxembourg_en

²⁶ <https://defenceangels.eu/>

²⁷ <https://www.luxdefence.lu/en>

²⁸ <https://www.businessfinland.fi/en/services/funding/funding-services/european-defense-fund-national-co-funding/>

²⁹ <https://english.defensie.nl/documents/2025/04/04/defence-strategy-for-industry-and-innovation-2025-2029>





à mobiliser l'écosystème pour faire émerger des solutions innovantes. Le programme *Strategic Defence Innovation Research* (SDIR)³⁰ est ainsi un cadre de commande publique d'innovation permettant à la Défense d'accompagner progressivement une solution, de l'étude de faisabilité au prototype puis à sa validation et à sa mise à l'échelle, intégrant toutes ses étapes au sein d'une même initiative. Le *Counter-Drone Innovation Challenge*³¹ en est un exemple récent. D'un budget de 30 millions d'euros, il invite les entreprises européennes, et préférentiellement néerlandaises, à proposer des solutions produites en Europe et aux Pays-Bas permettant de détecter et d'intercepter des drones tactiques pesant entre 150 et 400 kg et volant jusqu'à 600 km/h. Les entreprises qui proposeront les solutions adaptées pourront bénéficier de perspectives de collaboration à long terme avec le ministère de la Défense. En effet, sur le principe du *go/no go* (décision de poursuite selon les résultats), le projet peut être financé aux différentes étapes de faisabilité, de prototypage, d'essais opérationnels par l'armée néerlandaise, de maturité commerciale et, enfin, de possible intégration dans les capacités militaires via des commandes pluriannuelles. Pour le ministère néerlandais, l'un des principaux apports des SDIR est d'établir une collaboration précoce avec les entreprises, levant ainsi certains obstacles à leur entrée sur le marché de la défense, le programme d'accompagnement reposant sur un challenge tel que présenté ou directement par un partenariat ciblé. Une telle approche approfondit les appels à projet de R&D luxembourgeois, en utilisant la méthode du *go/no-go* pour financer d'avantage d'étapes du projet innovant jusqu'à sa maturation commerciale. Elle structure, de fait, des cas récents au Luxembourg où l'innovation financée par ces appels conjoints ont ensuite pu être soutenues par d'autres dispositifs industriels et/ou de défense, et apporte ainsi des perspectives concrètes aux industriels innovants. En outre, il serait utile d'analyser si des appels à projets davantage ciblés, de type mission, pourraient être adaptés aux besoins capacitaires futurs de l'armée luxembourgeoise et l'émergence de la BITDL. De tels challenges pourraient être élaborés en partenariat avec la Belgique, du fait des besoins communs en matière de défense et afin d'augmenter le nombre de répondants potentiels (avec la difficulté de retombées économiques potentiellement asymétriques entre les deux partenaires).

Mécanisme de soutien courant des entreprises et notamment PME en Europe, **les prêts garantis** sont un des dispositifs adaptés aux enjeux de la défense pour favoriser le développement de la BITD en Pologne. La *Bank Gospodarstwa Krajowego* (BGK)³², la banque publique de développement polonaise, garantit ainsi gratuitement depuis le printemps 2026 des prêts octroyés à des entreprises du secteur de la défense soumises à licence et des entreprises produisant des biens à double-usage, ceci à des niveaux très élevés, respectivement 80% et 70% du principal du prêt³³. Les prêts garantis, octroyés via une banque commerciale et d'un plafond de 5 millions de zlotys (soit supérieur à un million d'euros) dans le respect du montant total de minimis, couvrent deux types de besoin : le fonds de roulement et le financement d'investissement et de développement. Ils sont ainsi parfaitement adaptés à une hausse forte de l'activité, qui peut par exemple nécessiter le déploiement de nouvelles chaînes de production ou des recrutements importants, ou à l'étape de commercialisation d'une innovation, deux cas qui sont moins couverts par les outils spécifiques à la BITD luxembourgeoise. La banque de développement polonaise va même plus loin en proposant, en parallèle, une prime remboursant jusqu'à 70 % d'un prêt octroyé pour un projet de production à double-usage après

³⁰ Les Néerlandais se sont inspirés des célèbres *Small Business Innovation Research* (SBIR) et *Small Business Technology Transfer* (STTR) américains.

³¹ <https://www.defensie.nl/actueel/nieuws/2026/03/02/nieuwe-challenge-voor-het-uit-de-lucht-halen-van-snelvliegende-drones>

³² <https://www.bgk.pl/aktualnosc/bgk-wspiera-bezpieczenstwo-i-obronnosc-kraju-nowe-wsparcie-bgk-dla-przedsiębiorcow-z-sektora-obronnego-i-dual-use-1/>

³³ A comparer au 60% de sa couverture de garantie classique.





réalisation correcte du projet et atteinte de ses objectifs³⁴. C'est un mécanisme original que la banque d'investissement avait préalablement élaboré pour financer des investissements technologiques et écologiques, pour les trois cas dans le cadre des financements alloués par l'UE au titre de la politique de cohésion.

Enfin, le soutien peut passer par des **accords d'achats réciproques entre Etats membres**. Au cours des dernières années, la France et la Suède ont ainsi multiplié les accords de coopération et les achats de matériel de défense en provenance de part et d'autre, notamment dans le domaine des missiles antichars, de la surveillance aérienne, de la défense aérienne, du naval et des véhicules terrestres. La Suède a, par exemple, annoncé le 31 août 2026 l'acquisition de quatre frégates de défense aérienne de Naval Group, pour un montant de 4,3 milliards d'euros³⁵. Plus tôt dans l'année, la France avait commandé à l'entreprise suédoise Saab deux avions de surveillance et de commandement aéroporté GlobalEye³⁶, un contrat d'1,1 milliard d'euros. Dans le domaine des missiles, la notion d'achat réciproque a directement été évoquée par la ministre française des Armées concernant les commandes missiles tricolores MMP1 par les Suédois et l'acquisition de missiles suédois NLAW2 par les forces françaises. Au sein d'une déclaration commune d'intention plus large, signée par les deux gouvernements au mois de juin 2026, ils indiquent chercher « à promouvoir et à développer sur la base des intérêts communs [...] des solutions communes françaises, suédoises et européennes pour répondre à nos besoins capacitaires respectifs »³⁷. Derrière des déclarations d'intentions, il n'existe pas véritablement d'accords publics d'achats réciproques, la pratique montrant toutefois que le partenariat stratégique entre ces deux pays s'est traduit par d'importantes commandes industrielles croisées. Ce type d'achats croisés et de réciprocité industrielle est encore plus adapté au Luxembourg qui, du fait de sa taille, ne peut que développer sa BITD sur certaines niches. Les achats nécessaires au développement de ses capacités militaires devront ainsi être effectués majoritairement à l'étranger, et préférablement en Europe, tandis que les entreprises de la défense qui s'y développent ont besoin d'accéder à un marché bien plus large que le seul Luxembourg pour obtenir des rendements d'échelles suffisants à leur compétitivité, les commandes publiques du ministère de l'Armée pouvant constituer un levier pour favoriser cet accès aux marchés des partenaires européens. L'autre possibilité pour mettre à profit la commande publique auprès de partenaires étrangers afin de renforcer la BITDL est de reproduire lors de nouvelles acquisitions le type d'accord de coopération industrielle signé récemment par le Luxembourg avec KNDS France³⁸. Cette stratégie d'offsets ou de « juste retour industriel » était l'une des principales recommandations de Lux4Defence, l'étude stratégique de la Chambre de Commerce proposant 10 recommandations pour développer une base industrielle et technologique de défense (BITD) nationale³⁹.

Toujours sur l'idée de coopération entre Etats membres, certains partenariats d'achat via SAFE ou des besoins capacitaires communs pourraient à terme déboucher sur des partenariats de production. La Belgique constituerait un partenaire naturel pour de telles expérimentations, compte tenu du niveau avancé de coopération entre les deux forces armées, de la proximité géographique et de l'intégration économique existante entre ces deux pays voisins. Ces partenariats peuvent toutefois se révéler complexes à mettre en œuvre, pour répondre tant aux différents besoins militaires nationaux que de l'équité concernant les retombées

³⁴ <https://www.bgk.pl/aktualnosc/nawet-do-70-proc-dofinansowania-dla-firm-rozwijajacych-produkcje-dual-use-nowy-instrument-bgk-wspiera-konkurencyjnosc-i-bezpieczenstwo-1/>

³⁵ <https://www.government.se/press-releases/2026/08/sweden-and-france-intensify-defence-cooperation>

³⁶ <https://www.defense.gouv.fr/dga/actualites/dga-commande-deux-avions-surveillance-commandement-aeroporte-globaleye>

³⁷ <https://www.government.se/swedish-treaty-series/2026/06/joint-declaration-of-intent-for-cooperation-between-sweden-and-france-on-total-defence-and-resilience/>

³⁸ https://defense.gouvernement.lu/fr/actualites/gouvernement2024%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Bcommuniques%2B2025%2B12-decembre%2B17-backes-delles-knds.html

³⁹ <https://www.cc.lu/toute-linformation/publications/detail/lux4defence-10-recommandations-pour-developper-une-base-industrielle-et-technologique-de-defense-renforcee-au-luxembourg>



économiques, comme le montre le choix récent de la Belgique et du Luxembourg de faire cavaliers seuls plutôt que cause commune pour l'acquisition de systèmes antimissiles⁴⁰.

En parallèle de toutes ces potentielles initiatives, il serait pertinent d'interroger les acteurs de la BITDL sur leurs **besoins et possibles difficultés de financement au travers d'une étude dédiée**, un tel diagnostic pouvant être mené en partenariat avec LuxDefence. Une plus grande connaissance des enjeux en la matière permettra de calibrer au mieux les politiques menées par l'Etat luxembourgeois pour financer l'inévitable montée en puissance de la BITDL dans les années à venir. Enfin, les mesures récemment créées et à venir devront être évaluées d'ici quelques années, ce qui a peu été fait jusqu'ici pour les dispositifs publics de soutiens industriels et à l'innovation.

⁴⁰ <https://paperjam.lu/article/le-luxembourg-vise-deux-systemes-antimissiles-longue-portee>





Jean-Baptiste Nivet
Économiste senior IDEA

Jean-Baptiste Nivet est titulaire de deux Masters d'économie à l'Université de Bordeaux et de Poitiers. Il concentre ses travaux sur la diversification économique.

jean-baptiste.nivet@idea.lu

Financer la base industrielle et technologique de défense luxembourgeoise

Toutes les idées d'IDEA sont sur notre site et nos réseaux sociaux



qr.link/orc1Zm

Les idées de la semaine directement dans votre boîte mail ? **Abonnez-vous à [notre newsletter](#) !**

